

# AVANTAGE FISCAL

## REDUCTION D'IMPOT (ACTIFS ET SENIORS IMPOSABLES)

Le CCAS bénéficie de l'agrément simple et de l'agrément qualité. A ce titre, tout particulier qui fait appel à l'une de ces prestations s'ouvre droit à une réduction d'impôt sur le revenu égale à 50 % des sommes effectivement restées à sa charge.

## CREDIT D'IMPOT (ACTIFS NON IMPOSABLES)

Dans certains cas limitativement énumérés, et à compter de l'imposition des revenus de 2007, cet avantage fiscal pourra prendre la forme d'un crédit d'impôt. Pour bénéficier d'un crédit d'impôt, ces dépenses doivent être acquittées par :

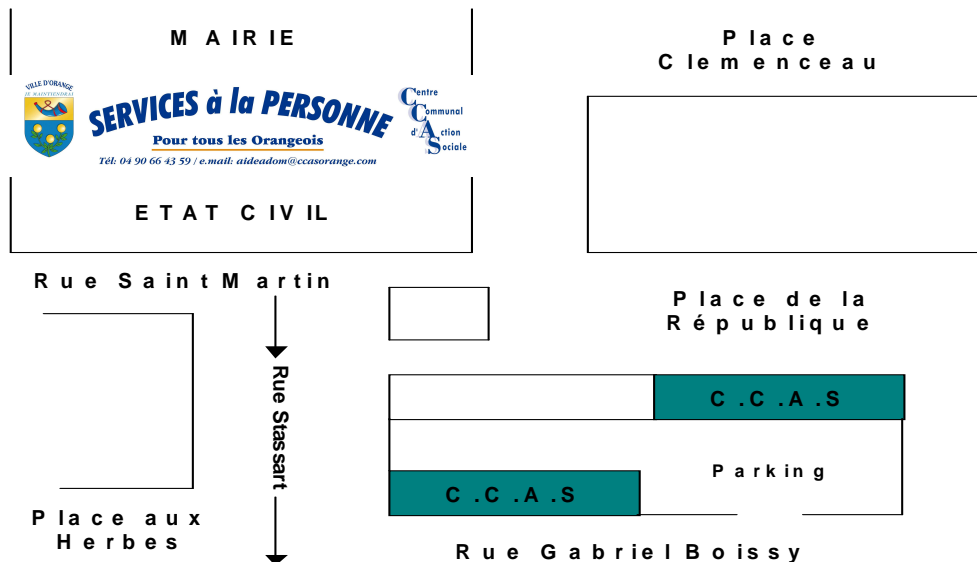
- Un contribuable célibataire, veuf ou divorcé qui exerce une activité professionnelle ou est inscrit sur la liste des demandeurs d'emploi durant 3 mois au cours de l'année du paiement des dépenses ;
- Des personnes mariées ou ayant conclu un PACS, soumises à une imposition commune, qui toutes 2 satisfont à l'une ou l'autre conditions visées ci-dessus. (exercice d'une activité professionnelle ou inscription sur la liste des demandeurs d'emploi)

## A SAVOIR

Les dépenses effectivement exposées par le contribuable, prises en compte pour le calcul de l'avantage fiscal (réduction ou crédit d'impôt), sont retenues dans la limite d'un plafond.

Le montant de l'avantage fiscal (réduction ou crédit d'impôt) est majoré pour les personnes invalides (ou pour celles ayant à leur charge, sous leur toit, une personne invalide) ou ayant à charge un enfant handicapé.

## Plan d'accès



Le point d'accueil « SERVICE A LA PERSONNE » se situe Place Clemenceau, entre la Mairie et l'État Civil. Il est ouvert du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h et le vendredi de 8h à 12h (fermé l'après-midi).



# SERVICES à la PERSONNE

Pour tous les Orangeois

Tél: 04 90 66 43 59 / e.mail: aideadom@ccasorange.com

Centre  
Communal  
d'Action  
Sociale



## Entretien de la maison

## Bricolage



## Jardinage

## Portage de repas



## Garde malade



## Livraison de courses



## Soutien scolaire

## Garde d'enfants



## Assistance administrative

## Informatique



# SECTEUR ACTIF

Ce secteur est destiné à toute personne sans condition d'âge, en dehors des personnes répondant aux critères du secteur Senior. Le coût horaire des interventions est ici pris en charge dans sa totalité par le bénéficiaire du service ou éventuellement par une mutuelle ou une assurance.

SERVICES	TARIFS (en €/heure)	TARIFS APRES REDUCTION D'IMPOTS*
entretien de la maison et travaux ménagers	17,45 €	8,73 €
préparation des repas à domicile, y compris le temps passé aux commissions	17,45 €	8,73 €
garde malade de jour, à l'exclusion des soins	17,45 €	8,73 €
livraison de repas à domicile	7,15 € le plateau	3,58 € le plateau
livraison de courses à domicile	17,45 €	8,73 €
garde d'enfants à domicile + de 4 ans	17,45 €	8,73 €
soutien scolaire à domicile ou cours à domicile	Niv. primaire 19,70 €	9,85 €
	Niv. collège 25,90 €	12,95 €
	Niv. lycée 30 €	15 €
assistance administrative à domicile	17,45 €	8,73 €

# SECTEUR SENIOR

Ce secteur est destiné aux personnes âgées d'au moins 65 ans (60 ans en cas d'invalidité) et aux personnes handicapées.

Le coût horaire des interventions peut être pris en charge partiellement ou en totalité par un organisme (Conseil général, CRAM, caisses de retraites, assurances, mutuelles...).


SERVICES	TARIFS (en €/heure)		TARIFS APRES REDUCTION D'IMPOTS *
Aide à domicile entretien de la maison aide à la mobilité préparation des repas livraison des courses garde malade promenades d'animaux assistance administrative	au titre de l'aide sociale	1,14 €	0,57 €
	au titre des caisses de retraites	de 1,77 € à 12,99 €	de 0,89 € à 6,50 €
	au titre de l'ADPA (financement Conseil Général)	en fonction des revenus	en fonction des revenus
	sans prise en charge (= Service libre)	de 14,70 € à 19,90 € (en fonction des revenus)	de 7,35 € à 9,95 € (en fonction des revenus)
Portage de repas	7,15 € le plateau		3,58 € le plateau



## PETITS DEPANNAGES

(TARIFS EN €/heure)




Petits travaux de jardinage		Sans matériel	19 €	9,50 € (*)
Prestations de petit bricolage dites «hommes de toutes mains»		Avec matériel	21 €	10,50 € (*)
Assistance Informatique et Internet			20 €	10 € (*)



## PETITS DEPANNAGES

(TARIFS EN €/heure)



Petits travaux de jardinage		Sans matériel	NON IMPOSABLE	IMPOSABLE	APRES REDUCTION
			14 €	19 €	9,5 € (*)
Prestations de petit bricolage dites «hommes de toutes mains»		Avec matériel	16 €	21 €	10,5 € (*)
		Assistance Informatique et Internet	20 €	20 €	10 € (*)